



FICHE SIGNALÉTIQUE

1 - Identification

NOM DU PRODUIT : Nettoyant à vélo universel BIKE de WD-40 ^{MD}	Bureau canadien : WD-40 Products [Canada] Ltd. P.O. Box 220 Toronto (Ontario) M9C 4V3
Usage du produit : Nettoyant à vélo	Numéro de téléphone pour l'information : (416) 622-9881
Restrictions d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.	Téléphone d'urgence de 24 heures : Canutec : (613) 996-6666 - Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.
Date de préparation de la FS : 31 mai 2016	

2 – Reconnaissance des dangers

SIMDUT 2015/classification du SGH : Irritant pour les yeux - Catégorie 2
Note : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015. L'étiquette du contenant véritable n'inclura pas les éléments de l'étiquette ci-dessous : L'étiquette ci-dessous s'applique aux produits industriels/professionnels.
Éléments de l'étiquette :

AVERTISSEMENT !
Provoque une sévère irritation des yeux
Énoncés de prévention : Bien laver après toute manipulation. Porter une protection pour les yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, retirer celles-ci si cela peut être fait facilement. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir un avis médical ou des soins médicaux.

3 - Composition / information sur les composants

Ingrédient	No CAS	Pourcentage en poids	SIMDUT 2015/classification du SGH
Tripolyphosphate de sodium	7758-29-4	1-5%	N'est pas dangereux.
Surfactants	Exclusif	5-10%	Irritant pour les yeux - Catégorie 2A
Eau et ingrédients non dangereux	Mélange	Exclusif	N'est pas dangereux.

4 – Premiers soins

Ingestion (avaler) : NE faites PAS vomir. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.
CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez bien à l'eau. Enlever les lentilles de contact, si la victime en porte, après les 5 premières minutes et continuer à rincer abondamment pendant 5 à 10 autres minutes. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Inhalation (respirer) : S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

Signes et symptômes d'une exposition : Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer une irritation de la peau. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat : Une aide médicale immédiate n'est généralement pas requise.

5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Ce produit n'est pas inflammable ou combustible. Utilisez tout média approprié pour l'incendie ambiant.

Dangers spécifiques liés au produit chimique : Ce produit n'est pas classé comme étant inflammable ou combustible, mais il brûlera sous l'effet du feu après l'évaporation de l'eau.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient toujours porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection intégraux dans les endroits où des produits chimiques sont utilisés et entreposés. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau.

6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éviter le contact avec la matière déversée.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage : Les petits déversements peuvent être neutralisés avec de l'acide acétique et rejetés dans les égouts avec beaucoup d'eau, ou être ramassés avec une matière absorbante, puis placés dans un contenant aux fins d'élimination. Laver l'endroit où le déversement a eu lieu avec de l'eau. Les déversements importants devraient être contenus avec une matière absorbante inerte. Recueillir dans des contenants pour une élimination adéquate.

7 – Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou la brume. Utiliser avec une ventilation adéquate. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Bien laver après l'utilisation. À conserver hors de portée des enfants. Ne pas utiliser avec d'autres agents nettoyants ou produits chimiques domestiques. Des réactions dangereuses peuvent se produire.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Entreposer dans un endroit frais et sec, loin des substances incompatibles.

8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Chimique	Limites d'exposition professionnelle
Tripolyphosphate de sodium	Pas de limite établie.
Surfactants	Pas de limite établie.

Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs

Contrôles techniques : Utilisez dans un endroit bien ventilé.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Évitez tout contact avec les yeux.

Protection de la peau : Évitez le contact prolongé avec la peau.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés

Contrôles techniques : Utiliser avec une ventilation générale adéquate ou à aspiration localisée afin de minimiser les niveaux d'exposition.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques sont recommandées.

Protection de la peau : Porter des gants en caoutchouc et des vêtements de protection au besoin pour éviter un contact prolongé avec la peau.

Protection respiratoire : Si des brumes se forment au cours de l'utilisation et qu'une irritation se manifeste, porter un respirateur approuvé. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pratiques de travail/d'hygiène : Éviter le contact avec les yeux. Bien se rincer les mains après l'utilisation.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide clair	Limites d'inflammabilité :	Aucune limite d'inflammabilité.
Odeur :	Légère odeur	Tension de vapeur :	Comme l'eau.
Seuil olfactif :	Non fixé.	Densité de vapeur :	Comme l'eau.
pH :	9.3	Densité relative :	1.026
Point de fusion/congélation :	Non déterminé.	Solubilités :	Soluble dans l'eau
Domaine/point d'ébullition :	~212 °F (100 °C)	Coefficient de partage : n-octanol-eau :	Non déterminé.
Point d'éclair :	Aucun point d'éclair.	Température d'autoignition :	Non déterminé.
Taux d'évaporation :	Non déterminé.	Température de décomposition :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet.	Viscosité :	Non déterminé.
COV :	0 gramme/litre (0 %)	Point d'écoulement :	Non déterminé.

10 – Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

Conditions à éviter : Aucune condition à éviter n'est connue.

Substances incompatibles : Acides forts et agents oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : La décomposition thermique peut engendrer l'émission d'oxydes de phosphore, de carbone et d'azote.

11 – Données toxicologiques

Symptômes d'une surexposition :

Inhalation : Respirer des brumes peut causer une légère irritation aux yeux, aux membranes muqueuses de la gorge et du nez, et aux voies respiratoires supérieures.

CONTACT AVEC LA PEAU : Un contact prolongé peut causer une légère irritation de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX : Cause une irritation des yeux accompagnée de douleurs, d'un larmoiement, d'une enflure et de rougeurs.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation de la bouche et du tube digestif. Peut causer des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements.

Effets chroniques : Aucun effet chronique n'est prévu.

Statut cancérogène : Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

Mesures numériques de la toxicité :

Tripolyphosphate de sodium : DL50 orale du rat - 3 900 mg/kg ; DL50 lapin dermique - >4 640 mg/kg.

Surfactants : Aucune donnée n'est disponible.



FICHE SIGNALÉTIQUE

12 – Données écologiques

Écotoxicité : Aucune donnée précise pour le produit n'est disponible. De grandes quantités peuvent être nocives pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité : Les surfactants dans ce produit sont biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation : Ne devrait pas être biocumulatif.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Le produit contient un phosphate inorganique pouvant agir comme un fertilisant dans certaines conditions et promouvoir la croissance des algues.

13 - Données sur l'élimination du produit

Si ce produit devient un déchet, il ne devrait pas répondre aux critères de déchet dangereux au titre de la RCRA. Cependant il est la responsabilité du producteur de déterminer la propre classification et méthode d'élimination au moment de son élimination. Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : Pas règlementé.

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : Pas règlementé.

Description d'expédition selon l'ICAO : Pas règlementé.

15 – Informations sur la réglementation

Inventaire national des rejets de polluants (INRP) : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP : Aucun

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne ou sont exemptés de notification.

16 – Autres informations

Évaluation des dangers HMIS :

Santé – 2 (risque modéré)

Danger d'incendie – 0 (risque faible)

Danger physique – 0 (faible danger)

Date de révision : 31 mai 2016

Remplace : Nouvelle FS.

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc. Shelton, CT, États-Unis

Révision par : I Kowalski Directeur, Affaires réglementaires

1042300 / No.0127101